CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale
CÔTE D'IVOIRE

Revue de Presse
QUOTIDIENNE

www.gouv.ci 101

Lundi 09 novembre 2026

PRESSE NATIONALE

Politique

L'EXPRESSION QUOTIDIEN

RÉFORME DES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE : COMMENT OUATTARA A REPOSITIONNÉ LA CÔTE D'IVOIRE

Depuis son accession à la magistrature suprême en 2011, Alassane Ouattara a engagé un vaste chantier de modernisation des institutions de la République. Cette dynamique participe au renforcement de l´image de la Côte d´Ivoire sur la scène internationale et à la consolidation des bases de son développement.

Fraternité Matin

APRÈS GENÈVE ET PARIS : LE CHEF DE L'ÉTAT A REGAGNÉ ABIDJAN SAMEDI

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a regagné Abidjan le 7 novembre, au terme d'un déplacement qui l'a conduit à Genève et à Paris. Deux étapes qui ont permis au Chef de l'État de porter la voix de la Côte d'Ivoire sur les grandes questions liées au commerce mondial, puis d'échanger avec son homologue français sur les relations entre les deux pays et plusieurs dossiers d'intérêt commun. Il a été accueilli par le Vice-Président, Tiémoko Meyliet Koné ; le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé ; des membres du gouvernement et de son cabinet. À Genève, le Président Ouattara a pris part à la Conférence présidentielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Il a prononcé une conférence sur le thème : « Commerce, investissement et partenariat pour le développement : l'expérience ivoirienne ». La rencontre lui a offert l'occasion de partager l'expérience de la Côte d'Ivoire en matière de croissance économique, de transformation structurelle et d'attractivité des investissements. Après Genève, le Président de la République s'est rendu à Paris où il a eu un dîner de travail avec le Président Macron, au Palais de l'Élysée. La rencontre a permis aux deux dirigeants de faire le point sur les relations ivoiro-françaises et d'échanger sur plusieurs dossiers liés aux grands enjeux internationaux.

Fraternité Matin

CHEFFERIE TRADITIONNELLE : ROBERT BEUGRÉ MAMBÉ INSTALLE LE CHEF CENTRAL DES BAOULÉ D'ABIDJAN

Tous les fils et filles Baoulé résidant dans le District d'Abidjan se reconnaissent, depuis le 7 novembre, en un chef central. Konan N'Guessan Bernard a été officiellement investi dans cette mission, samedi dernier, à la Place de la République de Yopougon, par ses pairs lors d'une cérémonie populaire organisée dans la pure tradition akan. En présence du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé ; du Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara ; de la présidente du Sénat, Kandia Camara ; du ministre d'État Jeannot Ahoussou-Kouadio, le parrain, et d'une dizaine d'autres membres du gouvernement. L'installation de Konan N'Guessan Bernard vient mettre fin à neuf ans de vacance du siège de la chefferie centrale des Baoulé du grand Abidjan depuis le rappel à Dieu en 2017 de Nanan Kouassi Kouamé Jean. Robert Beugré Mambé, haut patron de la cérémonie, dit être particulièrement honoré de prendre part à cette belle fête de la fraternité. « La manifestation, qui nous rassemble aujourd'hui, revêt une portée symbolique toute particulière et constitue l'expression et le témoignage de notre attachement à la cohésion sociale et à la paix », a lancé le Chef du gouvernement.

NOUVEL ORGANE ÉLECTORAL : VAGONDO DIOMANDÉ DEVANT LES SÉNATEURS

Le Sénat reçoit, ce matin, le général Vagondo Diomandé, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, à son siège, à la fondation Félix Houphouët-Boigny de la recherche de la paix de Yamoussoukro. Au cœur de la rencontre : l'examen d'un projet de loi relatif au Code électoral. L'émissaire du gouvernement sera, plus précisément, face aux sénateurs membres de la Commission des Affaires Générales, Institutionnelles et des Collectivités Territoriales (CAIC). L'enjeu étant de leur expliciter le projet de loi de ratification de l'ordonnance numéro 2025-290 du 7 mai 2025 portant modification de l'article 51 du Code électoral. Il faut souligner que le Code électoral de Côte d'Ivoire repose principalement sur l'ordonnance n° 2020-356 du 8 avril 2020 portant Code électoral, laquelle a été complétée et modifiée par des textes récents, notamment concernant l'élection présidentielle de 2025. Les principales dispositions et modifications récentes sont l'ordonnance n° 2025-290 du 7 mai 2025 qui modifie l'article 51 (alinéa 2) du Code électoral concernant les règles de parrainage pour l'élection présidentielle. Sans omettre les dispositions sur la Présidence de la République (Art. 43-45) qui énoncent que le mandat présidentiel est de 5 ans, limité à deux mandats au scrutin majoritaire absolu.

Economie

ÉNERGIE / ATINKOU (JACQUEVILLE) ENTRE EN PRODUCTION : LA CENTRALE THERMIQUE VA INJECTER 390 MW DANS LE RÉSEAU NATIONAL

D'une puissance de plus de 390 Mw, l'infrastructure réalisée avec un investissement de 265 milliards de FCFA devrait produire 2 875 Gwh par an. Elle renforce ainsi, les capacités de production électrique de la Côte d'Ivoire et consolide son ambition de hub énergétique sous régional. Avec l'entrée en production d'Atinkou, la Côte d'Ivoire franchit une nouvelle étape dans le renforcement de son mix énergétique. Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a procédé, le vendredi 6 novembre 2026, à Jacqueville, à l'inauguration officielle de la centrale thermique à cycle combiné d'Atinkou. Cette infrastructure constitue, selon Robert Beugré Mambé, un apport important à l'offre nationale d'électricité, dans un contexte de croissance soutenue de la demande énergétique. Le Premier Ministre a exprimé la reconnaissance du Président de la République aux populations de la région des Grands-Ponts, particulièrement celles de Jacqueville, pour leur compréhension et leur contribution à la concrétisation du projet. Il a également rendu hommage aux équipes techniques et aux partenaires financiers qui ont accompagné sa réalisation.

SALON INTERNATIONAL DES RESSOURCES EXTRACTIVES ET DE L'ÉNERGIE : DEUX CHEFS D'ÉTAT ANNONCÉS

La deuxième édition du Salon International des Ressources Extractives et de l'Énergie (SIREXE) 2026 se tiendra, du 18 au 22 novembre, au Parc des expositions d'Abidjan. En prélude à cette rencontre de haut niveau, la commissaire générale du SIREXE, Mireille Niango Aka, a animé, le 7 novembre, une conférence de presse à l'immeuble Sciam, au Plateau. L'événement verra la participation exceptionnelle du Président de la République, Alassane Ouattara, et de Duma Boko, Président du Botswana, pays à l'honneur. Mireille Niango Aka a rappelé que ce Salon, placé sous le haut patronage du Chef de l'État ivoirien, Alassane Ouattara, reflète l'ambition d'ériger les mines, le pétrole et l'énergie en véritables moteurs du développement de l'Afrique. « Aujourd'hui, le SIREXE 2026 est bien plus qu'un Salon international. C'est un rendez-vous de dialogue, d'opportunités, d'investissement au service de la transformation économique de notre continent. Après une première édition en 2024 qui a accueilli 50 000 visiteurs », a-t-il expliqué.

FISCALITÉ, ÉLECTRICITÉ ET ÉNERGIE : ADAMA COULIBALY APPORTE DES ÉCLAIRAGES

Le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a présenté, le vendredi 6 novembre 2026, à la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) du Sénat, les enjeux de trois projets de loi de ratification. La principale mesure fiscale concerne la réduction de 18 % à 9 % du taux de la TVA applicable à certains produits et intrants agricoles. Prévue par l´ordonnance n° 2026-03 du 7 janvier 2026, cette disposition porte notamment sur les fibres de jute et de sisal, les engrais, leurs intrants et emballages, ainsi que les aliments pour bétail et animaux de basse-cour. Cette décision

intervient après la suppression de plusieurs exonérations dans la loi de finances 2026. Selon le ministre, le maintien du taux normal aurait pu alourdir les coûts de production et affecter les consommateurs. La réduction vise ainsi à préserver le pouvoir d´achat et à soutenir la compétitivité du secteur agricole.

L'inter

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HÉVÉICOLE : BRUNO KONÉ DÉVOILE 3 RÉALITÉS À RELEVER EN S'APPUYANT SUR 4 CHANTIERS

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, a procédé, le vendredi 6 novembre 2026, au nom du Président de la République, Alassane Ouattara, à l'ouverture officielle du cinquantenaire de l´Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d´Ivoire (APROMAC). Autour du thème : « L'APROMAC, 50 ans de succès au service d'une industrie prospère du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire », le ministre a présenté les succès de la filière hévéicole, soulignant que cette réussite repose sur un verger de plus d´un million d´hectares, une hévéaculture villageoise portée par de petits planteurs et une cinquantaine d´usines. Bruno Koné a noté également un contexte mondial favorable, avec un marché qui devrait connaître en 2026 un déficit d´environ 400 000 tonnes, pour la sixième année consécutive. Selon lui, il s'agit d'une opportunité que la Côte d'Ivoire devrait saisir, mais qui revêt trois réalités : la volatilité des cours, l´exigence croissante des clients et la valeur sur le marché mondial. Cette ambition se traduit en quatre chantiers : transformer davantage sur place en consolidant la première transformation ; placer le producteur au cœur de la filière ; préparer le verger de demain par la replantation portée par l´APROMAC ; et enfin faire de la durabilité un avantage compétitif.

Le Patriote

TRÉSOR PUBLIC : UNE NOUVELLE AGENCE INAUGURÉE À SONGON

Le Trésor public renforce sa présence à Songon avec l'inauguration d'une nouvelle Trésorerie dotée d'un guichet de la Banque du Trésor. La cérémonie s'est déroulée, vendredi dernier, en présence des autorités administratives, politiques, traditionnelles et religieuses. Prenant la parole au nom du ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, le directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Ahoussi Arthur Augustin Pascal, a souligné la portée de cette réalisation dans la politique de déconcentration des services publics. « Cette cérémonie marque une étape importante dans le rapprochement des services du Trésor public des populations et des acteurs économiques de la commune de Songon », a-t-il indiqué. Il a rappelé que cette trésorerie, auparavant hébergée au sein de la Trésorerie générale, dispose désormais de locaux modernes et fonctionnels, grâce à la coopération entre le Trésor public et la mairie de Songon. « Notre ambition est de poursuivre la modernisation de notre administration afin de mieux répondre aux attentes des citoyens et de nos partenaires institutionnels », a-t-il affirmé.

Le nouveau Réveil

INDUSTRIE AUTOMOBILE – VÉHICULES POIDS LOURDS : AMADOU KONÉ LANCE LA PREMIÈRE USINE D'ASSEMBLAGE DE GROS ENGINS

D'une capacité annoncée de 5 000 véhicules par an et devant générer 300 emplois directs, cette unité portée par Yeshi Group et Sinotruk ambitionne de faire de la Côte d'Ivoire un pôle régional de l'industrie automobile. Le ministre des Transports et des Affaires maritimes, Amadou Koné, a procédé, dimanche 8 novembre 2026, à la pose de la première pierre de la première unité d'assemblage de véhicules poids lourds du pays, au PK 27, dans la zone industrielle de Yopougon. Ce projet vise à répondre à la demande croissante en camions et engins lourds. Sa réalisation est prévue dans un délai maximal de 36 mois. Pour Amadou Koné, cet investissement répond au dynamisme des secteurs minier, du transport et de la logistique. Il traduit également l'ambition du gouvernement de renforcer la production locale et de réduire la dépendance aux importations : « Notre philosophie est de commencer par l'assemblage pour, progressivement, fabriquer les composants localement en attirant des équipementiers, notamment dans la plasturgie grâce à notre caoutchouc local », a expliqué le ministre.

BONDOUKOU : TROIS SITES D'ORPAILLAGE ILLÉGAL RECOLONISÉS DÉMANTELÉS À LA FRONTIÈRE IVOIRO-GHANÉENNE

Trois sites d'orpaillage illégal recolonisés ont été démantelés et 10 motopompes enfouies dans le sol ont été déterrées et détruits à Dablakrou, dans la sous-préfecture de Tagadi, lors d'une opération menée par la gendarmerie sur instruction du préfet de la région du Gontougo, préfet du département de Bondoukou, Kouadio Gbongbo André. L'intervention a également permis, jeudi 5 novembre 2026, de détruire plusieurs habitations de fortune servant de logements aux occupants des sites, ainsi que des installations abritant des activités de prostitution et des commerces liés à l'orpaillage clandestin. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la reprise des activités d'orpaillage illégal dans cette zone frontalière avec le Ghana. Elle vise à empêcher la réinstallation des exploitants clandestins sur des sites précédemment déguerpis. La mission, conduite par le secrétaire général 1 de la préfecture, Loan Constant, représentant le préfet, et le commandant de l'escadron de gendarmerie, a quitté Bondoukou pour rejoindre Dablakrou, après un parcours d'environ 136 kilomètres. Aucune arrestation n'a été enregistrée au cours de l'intervention, les occupants ayant probablement été informés à l'avance de l'arrivée des forces de sécurité.

PND 2026-2030 : 800 PROJETS ATTENDUS, 3 MILLIONS D'EMPLOIS PRÉVUS POUR LA JEUNESSE

Le Plan National de Développement (PND) 2026-2030 est une matrice d'actions et de politiques économiques ambitieuses et réalisables pour l'avenir de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2030. Il a été adopté en Conseil des ministres, puis confirmé à l'unanimité au Parlement en avril 2026, et au Sénat en mai de la même année. Doté d'un budget de 114 838,5 milliards de FCFA, soit environ 209 milliards de dollars, ce Plan sera en partie financé par le secteur privé à hauteur de 70,2 %, soit 80 614,7 milliards de FCFA, contre une contribution publique estimée à 29,8 %, soit 34 223,9 milliards de FCFA. Il prévoit plus de 800 projets, structurés autour de 6 grands piliers : la paix, la sécurité et la stabilité ; l'agriculture et l'agro-industrie ; le secteur privé et l'industrialisation ; le capital humain ; les infrastructures ; et la bonne gouvernance, ainsi que 3 millions d'emplois prévus pour la jeunesse. Au Groupe consultatif des 8 et 9 juillet 2026, tenu au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire de Cocody, les investisseurs ont réaffirmé leur confiance dans le pays en s'engageant à hauteur de 80 614,7 milliards de FCFA, soit une mobilisation record de 70,2 % du montant à recueillir.

Société

COP 31 : LES TRAVAUX S'OUVRENT AUJOURD'HUI

La 31e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 31) s'ouvre aujourd'hui lundi 9 novembre 2026 à Antalya en Türkiye. Organisée chaque année depuis 1995, elle constitue le principal cadre international de négociation et de coopération pour lutter contre le changement climatique. Pendant une dizaine de jours, la COP 31 réunira des dirigeants, des représentants des gouvernements, du secteur privé, de la société civile autour des enjeux et des solutions, pour faire face à la crise climatique. Cette conférence fera l'objet d'une coorganisation entre la Türkiye qui assurera la présidence et l'Australie qui conduira les négociations. Les ambitions de la Cote d'Ivoire à cette COP 31 se résument en quelques points : défendre les priorités nationales définies dans le PND 2026-2030 et les contributions déterminées au niveau national (CDN 3.0) ; mobiliser des financements climatiques plus accessibles et prévisibles, notamment pour l'adaptation aux changements climatiques et la protection des populations vulnérables. A cela s'ajoute la présentation du Pacte Africain sur le Climat et la Transition Écologique (PACTE) et la mobilisation de 443 millions de dollars sur cinq ans au profit des pays et des communautés locales.

FIXATION DE SALAIRES ADÉQUATS : L´OIT PASSE LE RELAIS À LA CÔTE D´IVOIRE

« Le travail ne doit pas seulement permettre de gagner sa vie. Il doit permettre de vivre dignement. » Cette déclaration de Ndeye Coumba Diop, directrice du bureau pays de l´Organisation internationale du Travail (OIT), résume l´ambition du projet SAW (Setting Adequate Wages), dont la cérémonie de clôture s´est tenue le vendredi 6 novembre 2026 à Abidjan. Lancée en octobre 2023, cette initiative, soutenue financièrement par le Royaume des Pays-Bas, a accompagné la Côte d´Ivoire dans le renforcement de ses mécanismes de fixation des salaires, avec une attention particulière portée aux besoins des travailleurs et aux réalités économiques des entreprises. Cette cérémonie de clôture a donc permis de revenir sur trois

années de travaux consacrés à la justice sociale et la compétitivité économique. Représentant le ministre de l´Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, Adama Kamara, l´inspecteur général Kassoum Coulibaly a appelé à inscrire les résultats du projet dans la durée.

L'EXPRESSION QUOTIDIEN

YAMOUSSOUKRO / RECOUVREMENT DES AVOIRS CRIMINELS : L´AGRAC MOBILISE LE CORPS PRÉFECTORAL

L´Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Criminels (AGRAC) veut renforcer la coopération opérationnelle et institutionnelle entre elle et les autorités préfectorales. C´est dans ce cadre qu´elle a organisé un atelier de sensibilisation, le mercredi 4 novembre 2026, à Yamoussoukro. Axée sur la saisie, la gestion et le recouvrement des avoirs criminels, cette rencontre a mobilisé une quarantaine de membres du corps préfectoral issus du District autonome de Yamoussoukro, de la Région du Bélier et celle du N´Zi. Au nom de la directrice générale de l´AGRAC, Ouattara Bourahiman, directeur général adjoint, a rappelé l ´impératif d´une synergie d´action face aux mutations de la délinquance financière… Insistant sur la place stratégique des représentants de l´État dans les circonscriptions administratives, Ouattara Bourahiman a souligné leur connaissance approfondie des territoires, des populations et des tissus économiques locaux. L´Agence appelle ainsi à un mécanisme de collaboration fondé sur la disponibilité et la célérité dans le partage de l´information, dans le strict respect des procédures légales.

Le nouveau Réveil LE JOURNAL DE CHOIX DES IVOIRIENS

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU) : LE DENGUÉLÉ ACCUEILLE LA 7E ÉDITION DE LA RONDE DU SOCIAL

Le District du Denguélé s'apprête à accueillir, du 1er au 6 décembre 2026, la 7e édition de la Ronde du Social. En prélude à cet événement, une mission du ministère de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle (MEPSFP) a achevé une série de rencontres et de visites de terrain à Minignan, après une première étape à Odienné. Conduite par la directrice de la Communication du ministère, cette mission a permis d'échanger avec les autorités administratives, les élus, les chefs traditionnels et les communautés afin d'identifier les besoins des populations, les sites d'activités et les modalités de mobilisation. L'AGEFOP et le FDFP ont également évalué les besoins en formation professionnelle. Comme à chaque édition, il s'agit de passer de l'enrôlement à l'effectivité de la protection sociale. Sous l'impulsion du ministre Adama Kamara, les campagnes porteront notamment sur la régularité des cotisations à la Couverture Maladie Universelle (CMU), l'adhésion au Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) géré par la CNPS et la promotion de la retraite complémentaire auprès des fonctionnaires.

L'inter

SÉCURITÉ EN MILIEU SCOLAIRE - GRAND-BASSAM : PRÈS DE 6 000 ÉLÈVES FORMÉS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ET À LA PRÉVENTION DES INCENDIES

L'Office National de la Protection Civile (ONPC), avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le soutien financier du Japon, a sensibilisé près de six mille (6 000) élèves et acteurs de l'éducation à Grand-Bassam (région du Sud-Comoé), du mercredi 4 au vendredi 6 novembre 2026, aux gestes de premiers secours et à la sécurité incendie. L'information provient d'une note transmise à L'inter, le dimanche 8 novembre 2026. L'objectif de la campagne de sensibilisation était de faire de l'école un environnement plus sûr, en préparant les communautés éducatives à faire face aux situations d'urgence. Cette initiative de l'ONPC menée à Grand-Bassam s'inscrit dans le cadre du Projet de renforcement de la protection civile pour une cohésion sociale durable en Côte d'Ivoire. L'initiative s'est déroulée autour du thème : « Prévenir les risques et adopter les bons réflexes dès l'école ». Durant trois (3) jours, les équipes de l'ONPC ont investi plusieurs établissements de Grand-Bassam, notamment les lycées 1 et 2, le collège Édoukou Miézan, les groupes scolaires Phare et Municipalité, les EPP Moossou 1 et 2 ainsi que le groupe scolaire Jean-Michel Moulod. Les formations ont porté sur deux (2) axes essentiels : les premiers secours et la prévention des incendies.

MIRAH / CAPTURE D'ANIMAUX ERRANTS : UN APPEL LANCÉ AUX COMMUNES

Le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH), à travers le projet d'amélioration du bien-être animal, a organisé un atelier de formation des agents, les jeudi 5 et vendredi 6 novembre 2026, au terme duquel des kits de capture des animaux errants ont été remis aux services déconcentrés (Directions départementales et Directions régionales), aux agents du Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM) et du service vétérinaire des armées. La remise a été faite, vendredi, au complexe de santé publique vétérinaire, à Cocody. Les kits étaient constitués de filets de capture, de gants, de kits alimentaires et gilets de capture. A cette occasion, Assoumany Gouromenan, Directeur du cabinet du ministre Sidi Touré, a déploré que tous les ans, des personnes décèdent à la suite de morsures de chiens, de rage. « J'appelle toutes les communes à nous soutenir pour capturer les chiens. Surtout avec leur service spécialisé dans le bien-être animal, au niveau de l'acquisition du matériel de capture et de l'entretien, la nourriture des animaux » a-t-il plaidé.

Culture

CLAP IVOIRE 2026 : LE FILM IVOIRIEN « ÉCHOS » DÉCROCHE LE GRAND PRIX KODJO EBOUCLÉ

La 26e édition de Clap Ivoire a livré son verdict. La fiction « Échos », réalisée par les ivoiriens Coulibaly Jean Marc et Vanessa Patinvoh, a remporté le Grand Prix Kodjo Ebouclé, distinction majeure de ce festival-concours de courts métrages ouvert aux huit pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Le palmarès a été rendu public le 6 novembre, au Cinéma Majestic du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Plusieurs autres productions ont été distinguées au terme de la compétition qui a réuni 12 films. Présidant la cérémonie, la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, a réaffirmé la volonté du gouvernement de faire du cinéma un secteur créateur de richesses et d'emplois. Elle a rappelé que les Industries Culturelles et Créatives (ICC) occupent une place de choix dans la stratégie de diversification économique et de rayonnement international de la Côte d'Ivoire. L'ambition, a-t-elle souligné, est de faire du pays « une véritable terre de tournage, de production, de création cinématographique », capable d'attirer les productions nationales et internationales ainsi que les coproductions.

TOURISME IVOIRIEN : LE CNT FIXE SES PRIORITÉS POUR 2027

Le Conseil National du Tourisme (CNT) entend accélérer la transformation du secteur pour hisser la Côte d'Ivoire parmi les cinq destinations les plus attractives d'Afrique. À l'issue de sa deuxième session ordinaire tenue, le jeudi 5 novembre 2026, à Abidjan, plusieurs axes prioritaires ont été définis pour passer des stratégies aux actions concrètes. La concertation doit désormais céder la place à l'action. Placée sous le thème « Gouvernance et performance du tourisme ivoirien : vers une mise en œuvre efficace des stratégies 2026-2030 », cette rencontre a réuni les acteurs publics et privés, les collectivités territoriales, ainsi que les partenaires techniques du secteur. Présidée par le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, représenté par son Directeur de cabinet, Andi Léal Daniel, cette session a permis d'évaluer les actions menées au premier semestre 2026 et de dégager les grandes orientations pour l'année 2027. Pour 2027, le CNT envisage accélérer le déploiement de sa plate-forme numérique, assurer la mise en œuvre des recommandations issues des travaux et renforcer les partenariats internationaux. À travers ces orientations, l'ambition est de faire du tourisme un véritable levier de croissance économique, de création d'emplois et de développement territorial.

VU SUR LE NET

Economie

JOURNÉE MONDIALE DE L'URBANISME : LECTURE DE LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT PAR LE MINISTRE MOUSSA SANOGO

À l'occasion de la 77e Journée mondiale de l'Urbanisme, célébrée le 9 novembre 2026, le ministre de l'Urbanisme, du Logement et du Cadre de vie, Moussa Sanogo, rappelle que l'avenir des villes repose sur

une vision partagée, le respect des règles d'aménagement et l'engagement de tous les acteurs. Face à une urbanisation croissante, il invite les populations, les collectivités territoriales et l'ensemble des parties prenantes du développement urbain à s'engager en faveur d'une planification rigoureuse, gage de villes mieux organisées, attractives, résilientes et durables. Nous vous proposons l'intégralité de son message. « En ce jour dédié à la 77e Journée mondiale de l´urbanisme, je voudrais saluer l´ensemble des populations ivoiriennes et, en particulier, les professionnels de l´aménagement urbain qui, chaque jour, contribuent à façonner nos villes. Le thème retenu cette année, à savoir : "Les grandes communautés se bâtissent sur la planification : ensemble nous réalisons, ensemble nous prospérons, ensemble nous pérennisons", nous rappelle qu´une ville ne se construit pas seule », a-t-il affirmé, avant d´ajouter : « J´en appelle à la responsabilité de chaque citoyen. Nul ne saurait bâtir durablement en dehors des règles en vigueur. Je voudrais, à cet égard, rappeler à nos compatriotes, qu´avant d´acquérir, informons-nous, avant de construire, obtenons les autorisations requises ».

Société

SERVICE PUBLIC : LE GOUVERNEMENT AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

Rendre l'administration plus accessible, améliorer la qualité des prestations et permettre aux citoyens de mieux connaître les services publics : tels sont les objectifs poursuivis par le Gouvernement à travers les réformes de modernisation de l'administration ivoirienne. Cette volonté se traduit notamment par des mesures visant à faciliter les démarches des usagers, mais aussi par la multiplication des espaces d'information et d'échanges avec les populations. Les Journées nationales du service public, organisées les 23, 24, 25 et 26 juin dernier, en ont donné une illustration. À travers les stands et les démonstrations proposés, les visiteurs ont pu découvrir les missions des administrations, s'informer sur les prestations disponibles et mieux comprendre les démarches à effectuer. Pour Abdoulaye Diabaté, étudiant ayant pris part à ces journées, cette découverte des services publics répond également à une responsabilité citoyenne. « En tant que citoyen qui participe au développement de son pays, je me dois de connaître les services de mon pays, surtout les services publics. Et puis aussi avoir des informations sur chaque service public, leurs fonctions, leur rôle dans la société », a-t-il expliqué. (Source : CICG)

FAUSSENY DEMBÉLÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L´AGENCE IVOIRIENNE DE PRESSE (AIP) : "NOUS CONTRIBUONS A FAIRE EN SORTE QUE LES ACTIVITÉS ET LES ASPIRATIONS DES POPULATIONS, OU QU'ELLES SE TROUVENT, SOIENT PROMUES ET PORTÉES A LA CONNAISSANCE DE LA NATION"

Dans un entretien accordé au CICG, le Directeur général de l´Agence Ivoirienne de Presse (AIP), Faussény Dembélé, explique les missions de l´Agence et évoque le chantier de sa transformation à travers un véritable Plan national de développement. « Les missions clés de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP), comme toutes les agences d'ailleurs, consistent à fournir une information de première main, surtout une information de proximité, une information institutionnelle, mais également une information de la vie des populations dans toutes leurs composantes sur l´ensemble du territoire national », a-t-il indiqué, avant d´ajouter : « Nous contribuons a faire en sorte que les activités et les aspirations des populations, ou qu'elles se trouvent, soient promues et portées a la connaissance de la nation ».

LOISIRS EN FIN D´ANNÉE : LE MINISTÈRE ENGAGE DES DISCUSSIONS AVEC LES OPÉRATEURS POUR SÉCURISER LES ESPACES

Dans la dynamique de faire des établissements de loisirs des espaces attractifs, sécurisés et conformes aux exigences réglementaires lors des festivités de fin d´année, le ministère du Tourisme et des Loisirs a engagé, le jeudi 05 novembre 2026, à l´Hôtel des Armées sis à Abidjan-Plateau, un dialogue direct avec des centaines d´acteurs du secteur des loisirs, aux côtés des administrations techniques compétentes. Il s'est agi, lors de cette rencontre, d'impulser la professionnalisation du secteur à travers la qualité du service, la protection des usagers et la montée en gamme de l´offre de loisirs au cœur de ses priorités. « Faisons de la sécurité notre priorité, surtout à l´approche des fêtes de fin d´année », a déclaré Daniel Andi Leal, directeur de Cabinet, présidant la cérémonie au nom du ministre Siandou Fofana. Selon lui, les usagers recherchent des cadres de détente qui inspirent davantage confiance et garantissent leur bien-être. A ce titre, « la qualité des prestations, la fiabilité des installations et l´expérience offerte aux visiteurs

constituent des facteurs déterminants de fidélisation et d´attractivité ». (Source : CICG)

LES CLASSES PASSERELLES : UN LEVIER STRATÉGIQUE CONTRE L'EXCLUSION SCOLAIRE ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

Bien que l'école soit obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans, certains échappent au système. Les classes passerelles permettent aux enfants non-scolarisés ou déscolarisés d'avoir accès à l'éducation, de combler leur retard et de poursuivre leur scolarité dans les classes formelles. Selon les chiffres de la Direction de l'Éducation Non Formelle (DENF) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, 7222 enfants dont 3040 filles ont intégré le système scolaire sur la période 2023-2026. Pour atteindre ce résultat, 500 classes passerelles ont été ouvertes à travers le pays. Pour l'année scolaire 2021-2022, on recensait 277 classes passerelles qui ont permis d'encadrer 5892 enfants dont 2987 filles. Pour l'année scolaire 2022-2023, on recensait 166 classes passerelles réparties dans les différentes régions administratives. Selon les statistiques du ministère, elles ont permis d'encadrer 4932 enfants dont 2661 filles. On comptait 14 classes passerelles dans la région du Haut-Sassandra qui ont permis de scolariser 174 enfants. La région du Bounkani totalisait 10 classes pour 392 enfants encadrés dont 183 filles. Dans la Bagoué, 532 enfants ont été encadrés dans 16 classes. Les classes passerelles offrent ainsi une chance aux enfants de 9 à 14 ans qui n'ont pas eu accès à l'école ou trop tôt déscolarisés. (Source : CICG)



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

